



# Code d'éthique

Février 2015

## Introduction:

Notre code d'éthique est le facteur durable du Code de conduite de notre Association.

" L'équation d'un code de conduite "

Code de conduite = Code d'éthique X Conseil d'administration (volontaires, temps/discussions) X sujets

L'éthique, similaire à la morale et aux valeurs, peut être rationnelle, personnelle, émotionnelle et "sincère", mais peut être difficile à décrire avec des mots. Cependant, par la discussion et le consensus, elle devient la compréhension cohérente qui encadre notre Code de conduite appliquée au sein de notre Association à but non lucratif.

Un code de conduite traite de sujets tels que la confidentialité, les conflits d'intérêts, le maintien des dossiers précis, les relations avec les médias, les politiques d'achat, l'utilisation des actifs et plus. Il comprend des lignes directrices, soutenues par nos politiques et règles de procédures, qui sont fondées sur les principes de notre Code d'éthique. Ce code guide notre comportement en tant que référence pour une planification réfléchie, un dévouement et un engagement déterminé collectif. Notre code d'éthique est le fondement de notre engagement vis-à-vis les bonnes pratiques.

De bonnes pratiques, telles que la responsabilité et la reddition de comptes, sont tenues par les bénévoles de notre communauté afin qu'ils puissent s'engager avec nos nombreux intervenants; certains externes (autres associations, constructeurs de maisons, gouvernements municipaux / provinciaux, entreprises environnantes) et d'autres internes (nos résidents et bénévoles). Nous savons que la confiance qu'ils détiennent peut être définie par les choix et les comportements de notre Association communautaire.

Par conséquent, notre Association s'est engagée à développer et suivre les normes éthiques. Plus qu'un autre ensemble de règles, elles représentent une culture spécifique de maintenir, de préserver et de réfléchir. Elles impliquent également un sentiment de loyauté et un professionnalisme de confiance parmi nous. Elles nous aident à régler les dilemmes éthiques possibles qui se présentent et à limiter notre exposition potentielle au risque.<sup>1</sup> Nos normes éthiques vont renforcer notre efficacité, notre responsabilité et créer un bon ton parmi nous, et dans notre communauté, et fur et à mesure que nous grandissons.

**Nous saurons toujours démontrer un engagement continu envers les valeurs fondamentales de la citoyenneté communautaire, le bénévolat, la loyauté, l'équité, l'ouverture, le respect et la responsabilité dans notre Association.**

---

<sup>1</sup> P.18 "The Responsible Administrator - An Approach to Ethics for the Administrative Role" by Terry L. Cooper  
6<sup>th</sup> Edition March 2012 (Wiley)



## Code d'éthique

“Nous pouvons nous permettre de perdre de l'argent, même beaucoup d'argent. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre notre réputation, pas même l'ombre d'elle.” (Warren Buffet)

### Nos Fondamentaux pour les bénévoles :

Notre responsabilité éthique première et avant tout, en tant que conseil d'administration, implique l'administration des ressources bénévoles. Par conséquent, nous nous engageons à appliquer les principes suivants de l'éthique, comme indiqué dans le Code canadien du bénévolat.

#### **Citoyenneté (bénévolat) :**

Nous, les administrateurs de l'Association communautaire de La Croisée, sommes engagés au bénévolat comme une force positive pour une citoyenneté responsable, une action sociale, des services de qualité, des collectivités saines et une société civile. Nous croyons que le bénévolat rend notre société plus juste, compatissante et bienveillante.

#### **Responsabilité:**

Nous, les administrateurs de l'Association communautaire de La Croisée, reconnaissons que nos rôles impliquent différentes responsabilités envers les bénévoles, notre organisation, la municipalité / autorités de la province, les entreprises et les voisins. Nous croyons que la responsabilité est une valeur clé dans la poursuite de l'excellence.

#### **Respect :**

Nous, les administrateurs de l'Association communautaire de La Croisée, sommes fondés sur une forte croyance dans le respect. Comme conseil d'administration et administrateurs bénévoles, nous démontrons notre respect aux bénévoles, à notre association, à la communauté et tous les autres intervenants.

#### **Équité :**

Nous, les administrateurs de l'Association communautaire de La Croisée, sommes guidés par l'équité dans toutes nos décisions et traitons les bénévoles et tous nos intervenants d'une manière juste et équitable.

#### **Fiabilité :**

Nous, les administrateurs de l'Association communautaire de La Croisée, dans nos rapports avec les bénévoles, nous-mêmes et toutes les parties prenantes, démontrons notre confiance par notre honnêteté, l'intégrité, la fiabilité, la loyauté, la prise de décision éthique et solidaire.



# Code d'éthique

## Notre conseil d'administration :

### i. Intégrité personnelle et professionnelle

Tous les administrateurs l'Association communautaire de La Croisée ainsi que les bénévoles agissent avec honnêteté, intégrité et ouverture d'esprit chaque fois que nous représentons notre Association dans les relations avec nous-mêmes, et d'autres, afin de mériter le respect et la confiance. En tant que représentants, nous favorisons un environnement communautaire qui valorise l'ouverture, le respect, l'équité et l'intégrité. Chaque membre du Conseil a le devoir de défendre ces valeurs lui-même et entre eux. Les infractions présumées de notre Code doivent être déclarées au Président et au Secrétaire du Conseil.

### ii. Mission

Comme indiquée dans les statuts de notre Association, «Article 2 - Objectifs », notre mission et but, tel qu'approuvés par la province de Québec et nos membres, sont d'aider notre communauté locale à travers la citoyenneté et le bénévolat. Nos programmes et bénévoles sont à l'appui et fidèles à cette valeur dans notre société en général.

«Pour nourrir et promouvoir un sentiment d'appartenance à notre communauté parmi ses résidents en soutenant et en encourageant la communication et la participation à des événements communautaires.

Défendre et promouvoir les intérêts partagés et communs sur les questions touchant la planification, les ressources, le développement et l'environnement de notre communauté d'une manière coopérative et informative.

Promouvoir et développer les activités sociales locales, y compris les sports et les loisirs dans notre communauté.

Développer et diffuser l'information à la communauté et aider dans le développement de la communication entre les résidents par la propriété, le développement et la gestion de notre site Web communautaire à but non lucratif “<sup>1</sup>

### iii. Gouvernance

Notre conseil d'administration est chargé de définir la mission et la direction stratégique de l'organisation au nom des membres de notre communauté. Nous sommes également responsables de la surveillance des finances, des opérations et des politiques d'une entreprise enregistrée "à but non -



## Code d'éthique

lucratif". Ces termes spécifiques de services, fonctions et responsabilités spécifiés seront menés avec intégrité et honnêteté. Nos relations sont basées sur le respect mutuel, l'équité, l'honnêteté et l'ouverture d'esprit.

Le conseil d'administration fournira des informations complètes et en temps opportun pour s'acquitter efficacement de ses fonctions afin que ses ressources soient gérées de façon responsables et prudentes avec des résultats efficaces.

### iv. Conformité juridique

Notre association reconnaît l'importance d'être bien informé, transparent et en conformité avec toutes les lois et règlements du Québec et municipaux applicables à notre organisation. Nous allons également suivre l'impact que les politiques publiques ont sur notre organisation et maintenir notre diligence à répondre et à respecter ces politiques d'une manière respectueuse.

### v. Intendance et collecte de fonds responsables

L'Association communautaire de La Croisée gère ses fonds de façon responsable, transparente, avec prudence et professionnalisme. En tant qu'entité à but "non-lucrative", nous n'accumulons pas un montant excessif de fonds de fonctionnement. Nos pratiques et politiques de dépenses sont justes, raisonnables, appropriées et limitées à l'accomplissement de notre mission qui est cohérente avec l'intention des membres de notre communauté à l'appui de notre but commun

Tous les dons et cadeaux seront utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été donnés, avec prudence, de manière transparente et avec respect

### vi. Transparence et divulgation

L'Association communautaire de La Croisée fournit des informations complètes et en temps opportun à tous les intervenants et est sensible en temps opportun aux demandes de renseignements raisonnables. Toutes les informations reflètent pleinement et honnêtement nos politiques et pratiques. Tous les documents et correspondance publiés représentent avec précision notre convenu de politiques, pratiques et programmes. Tous les rapports financiers, organisationnels et de programmes sont complets et exacts à tous les égards importants.

### vii. Évaluation de programme

L'Association communautaire de La Croisée examine régulièrement l'efficacité du programme ou d'un événement et dispose de mécanismes pour intégrer les leçons apprises dans les programmes futurs. Nous sommes déterminés à améliorer l'efficacité du programme et de l'organisation et à développer des mécanismes pour promouvoir l'apprentissage de nos activités et de la communauté. Nous sommes sensibles aux changements et aux besoins de notre communauté.



## Code d'éthique

### viii. Inclusion et diversité

L'Association communautaire de La Croisée est déterminée à l'inclusion, la diversité et la sagesse culturelle dans son personnel, conseil et bénévoles. Nous allons prendre des mesures concrètes pour promouvoir l'inclusion dans le recrutement des bénévoles, de la promotion, de l'information fournie et aux membres qui ont servi.

### **Note de synthèse – Février 2015 :**

Bien que ce code sera présenté à notre conseil d'administration pour adoption cette année, notre Code d'éthique devra toujours continuer à être examiné et révisé au besoin.

Un code d'éthique est, par nécessité, général en décrivant nos principes éthiques fondamentaux. Il n'est pas un ensemble détaillé de pratiques recommandées sur une question spécifique. Dans la plupart des cas, ces pratiques recommandées plus spécifiques sont fournies par nos règlements, politiques et code de conduite avec ses lignes directrices. Ce code d'éthique se veut un modèle préliminaire de document pour révision, modification et adoption.

DRAFT